



Bobo-Dioulasso, le 10 MARS 2023

N°2023-000038 /MESRI/SG/UNB/P

APPEL A CANDIDATURES

pour le recrutement d'étudiants en master
à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) /
Université Nazi BONI

Le Président de l'Université Nazi BONI, informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée académique 2022-2023, du recrutement d'étudiants pour le master **en Sciences, Environnement et Santé** à l'Institut supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) avec 2 spécialités :

- **Management de la qualité, normalisation et métrologie,**
- **Biosécurité – Biosûreté.**

1. Diplôme et qualification requis

- Être titulaire d'une licence en sciences biologiques ou en sciences de la santé ;
- être interne des hôpitaux ou titulaire d'un diplôme de docteur d'État en médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, médecine vétérinaire ;
- ou avoir tout autre diplôme jugé équivalent par le comité pédagogique du master.

2. Durée des études et organisation de la formation

La durée de la formation est de deux (2) ans (4 semestres).

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de candidature à télécharger sur la plateforme campusfaso à l'adresse suivante : <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>
- un engagement légalisé à s'acquitter des droits d'inscription et de formation à télécharger sur la plateforme campusfaso à l'adresse suivante : <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité...)
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée des diplômes universitaires ;
- une autorisation d'inscription de l'employeur pour les travailleurs.

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à **15 500 F CFA** payables sur la plateforme **Campusfaso par Coris Money ou Orange Money**.

4. Transmission des candidatures

Les dossiers de candidature seront reçus en ligne du **15 au 23 mars 2023 inclus** sur la plateforme <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Chacun des candidats retenus devra confirmer sa participation à la formation en s'acquittant des frais d'inscription académique dans un délai de trente (30) jours ouvrés. Passé ce délai, son admission sera annulée.

NB : le Master en Sciences, Environnement et Santé, sera effectivement ouvert si toutefois le nombre de candidats retenus est supérieur ou égal à quinze (15).

5. Transmission des candidatures

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

	Étudiants de la zone UEMOA	Étudiants salariés de la zone UEMOA	Étudiants de la zone Hors UEMOA
Frais académiques payables sur campusfaso	15 500 F CFA/ an	51 500 F CFA/ an	251 500 F CFA/ an
Frais pédagogiques	500 000 F CFA/ an	500 000 F CFA/ an	500 000 F CFA/ an
Frais pédagogiques pour un(e) boursier (e) d'une institution	750 000 F CFA/ an	750 000 F CFA/ an	750 000 F CFA/ an

Les frais pédagogiques de chaque année du master sont payables en une ou deux tranches au cours de l'année.

Ampliation : large diffusion



Pr Hassan Bismarck NACRO

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques*